Réseau de transport d'électricité

Concertation Données & Comptage

Compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2014

RESUME

Afin d'offrir une gamme optimisée, évolutive et adaptée de services d'accès aux données de comptage et de services de données à ses clients, Rte souhaite recueillir l'expression de leurs besoins et de leurs attentes dans le cadre d'une concertation.

La réunion du 2 octobre 2014 était la troisième réunion de travail, en complément de la réunion d'ouverture de la concertation.

Son objectif était de :

- échanger de manière plus approfondie sur les standards techniques cibles, pour lesquels les attentes transmises via les contributions avaient été hétérogènes,
- présenter des premières propositions d'évolution.

PARTICIPANTS A LA REUNION

Participants (hors Rte)

NOM	SOCIETE
TRAN Roland	ALPIQ
COMPAS Jean-Marie	CNR
CHANTEPIE Gabrielle	EDF
VERHILLE Jean-Christophe	EDF
GOSSWILLER Stéphane	ERDF
MARTIN Gwendal	ERDF
MELAYE Franck	ERDF
POTTIER Anouk	ERDF
REBY Mathieu	ERDF
GABORIAU Bastien	EON
MEDDA Nicolas	EON
BENJELLOUN Youssef	GDF SUEZ
DELMAS Tiphaine	GDF SUEZ
FAUCONNIER Guillaume	MARKENER
CHENUC Eric	SNCF
GARDET Vincent	SNCF
LAUX Jean-Pascal	SOTEL / ARCELOR MITTAL
BOUTIN Tanguy	TOTAL RC

Participants (Rte)

NOM	Département
BOIGEGRAIN Regis	Département Commercial
DEBROIS Nicolas	Département Commercial
PILLON Benoit	Département Commercial
DOLBEAU Benoit	Département Commercial
AUBIN Pascal	Département Commercial

GOUILLART Philippe	Département Commercial
BEGEY Chrystel	Département Commercial
VANDYCK Laura	Département Commercial
TEXIER Emmanuelle	Département Accès au Réseau et Offre de Services
DION-DEMAEL Michele	Département Marchés

TABLE DES MATIERES

1. Focus sur les standards techniques 7
2. Evolutions des services 10
3. Prochaines échéances et actions 14

1. FOCUS SUR LES STANDARDS TECHNIQUES

Les standards techniques correspondent aux formats d'échanges et aux modes de transfert des données qui seront utilisés dans le cadre des nouvelles offres de services de données.

1.1 Attentes client

En premier lieu a été présentée une rapide synthèse des besoins spécifiques remontés par les clients via les contributions transmises en septembre et les échanges bilatéraux.

Rte prendra en compte ces attentes pour la mise en œuvre des nouveaux modes d'accès, mais n'a pas défini à ce jour les solutions exactes pour répondre à chacune de ces attentes.

Fonctionnalités

- Rejeu en cas de problème d'intégration côté client ou lors de la récupération des données
- Flexibilité sur l'historique des données récupérées (ex : récupération du delta par défaut pour les données « SPEED », mais possibilité de récupérer les données des 8 derniers jours)
- Pouvoir trier les informations lors de l'interrogation des web services pour ne récupérer que les données utiles
- Envoi des données en Y de la part de RTE (données envoyées à 2 adresses mail à ce jour)
- Récupération manuelle des données
- Etre informé si les données sont republiées suite à correction pour que le client sache qu'il doit remplacer les données dans ses outils internes

Contenu

- Données comprenant des indicateurs sur leur exhaustivité, complétude et qualité
- Compatibilité avec les progiciels actuels d'accès et de traitement des données
- Conservation des formats actuels de données

Accompagnement

- Avoir une documentation précise et des fichiers en exemple pour développer facilement les échanges via la nouvelle interface machine à machine

1.2 Propositions

Echanges automatisés

Rte souhaite mettre en place des Web Services de type REST pour automatiser les échanges de données. Il s'agit d'une interface machine à machine largement utilisée, notamment pour les applications mobiles, et simple à mettre en œuvre.

Un prototype graphique de ce que Rte a commencé à envisager a été présenté. Ce prototype concernait principalement les utilisateurs actuels de l'application Publication. A noter qu'l ne s'agissait que d'une démonstration pour obtenir des premières réactions et que l'interface cible n'a pas encore été spécifiée.

Le format des données pour les Web Services pourrait être JSON, comme Rte l'a montré avec le prototype, qui permet de représenter de l'information structurée (comme le permet XML par exemple). Suite à une remarque en séance, Rte a précisé qu'il existait toutefois des logiciels gratuits pour transformer du format JSON en XML ou CSV, formats qui sont actuellement utilisés dans notre offre de services.

Pour les clients ayant déjà une plateforme Web Services, un simple paramétrage leur permettra de récupérer les données (mode Pull) via un contrat d'échanges. De plus, un simple navigateur ou un développement rapide peut suffire pour accéder aux données (un progiciel n'est pas obligatoire).

En complément, pour des volumétries importantes de données (ex : 1 an d'historique pour 50 points de comptage) pour lesquelles les Web Services ne sont pas techniquement adaptés, les données seraient envoyées via FTPs. Les formats des données proposés seraient dans ce cas XML et CSV. La taille maximum à partir de laquelle le FTP devra être utilisée à la place des Web Services devra être testée avec les clients. Les logiciels pour les Web Services permettent de paramétrer dans quels cas les Web Services et le FTP sont utilisés.

Rte envisage de laisser la possibilité au client de choisir lors de l'interrogation des Web Services le format des données : JSON, XML ou CSV. Les clients qui souhaiteraient donc continuer d'utiliser des fichiers XML ou CSV pour ne pas impacter l'intégration des données dans leurs outils pourraient le faire tout en bénéficiant des avantages des Web Services. Toutefois, le format TXT serait a priori abandonné. La SNCF fait remarquer à Rte que certains logiciels n'acceptent pas le format CSV.

Concernant la question du mode push (c'est le SI de Rte qui pousse les données au client, comme pour les mails) ou du mode pull (c'est le SI du client qui vient chercher les données via une interface Rte), l'utilisation du FTP se ferait en mode pull comme pour les Web Services pour des raisons de sécurité. Rte ne proposerait donc a priori que du mode pull. Rte a toutefois bien noté que dans ce cas il faudra alerter le client en cas de republication des données.

Par ailleurs, la démonstration du prototype a permis de montrer les éléments suivants envisagés par Rte au niveau du futur portail Web :

- Simplification de la recherche / sélection d'un site
- Choix du pas de restitution des données
- Historisation de la courbe de charge
- Détail des informations pour chaque point de la courbe de charge disponibles via un simple passage de la souris
- Dépassements de puissance souscrite visibles directement sur la courbe

Suite à une question en séance, Rte a précisé que la question de l'horodatage des

données (notamment la problématique des changements d'heure) serait prise en compte dans son cahier des charges, mais ne peut fournir de réponse précise à ce stade.

Indicateurs sur les données de comptage

Deux types d'indicateurs sont prévus et seront disponibles en fonction du cycle de vie de la donnée :

- Complétude : nombre de points bruts présents / nombre de points théorique
- Fiabilité : nombre de points valides / nombre de points théorique

Les données « SPEED » transmises dans un délai inférieur à 30 minutes seront complétées d'un indicateur de complétude (donnée relevée ou non).

A cet indicateur de complétude s'ajoutera ensuite en J+1 à 6h un indicateur de fiabilité grâce à un certain nombre de contrôles automatisés qui permettront d'identifier une dérive métrologique, un problème de synchronisation, etc… Les données mises à disposition en J+1 à 6h pourront donc être en tout ou partie validées, en fonction des corrections automatiques qui auront pu être réalisées. A noter que les contrôles sont réalisés compteur par compteur pour chaque tableau (T1 à T4). A la cible 2017, Rte prévoit l'indicateur de fiabilité et donc des premières données validées dès H+1.

A J+3, comme aujourd'hui, toutes les données sont logiquement validées, c'est-à-dire intégrant les corrections manuelles nécessaires en complément des corrections automatiques.

2. EVOLUTIONS DES SERVICES

2.1 Clients Réseau

Les services d'accès local aux données actuellement disponibles restent inchangés (bornier client et transducteur). L'offre CLIP qui a déjà été retirée du catalogue doit toutefois encore être déposée contractuellement et physiquement.

Les services d'accès distant aux données seront remplacés par une offre simplifiée intégrant un accès via le nouveau portail web et des interfaces d'échanges automatisés aux éléments suivants :

- Données « SPEED » : injection/soutirage physique calculé par site/code décompte au pas 1min dans un délai inférieur à 30min (si le point de comptage a été passé sous IP),
- Données existantes agrégées et analysées mises en forme,
- Données existantes disponibles en masse.

La télérelève sera quant à elle arrêtée au fil de l'eau du passage sur IP des points de comptage. La date au plus tard de l'extinction complète de la télérelève est 2025. Si les données « SPEED » créent de la valeur et que les clients souhaitent bénéficier de cette offre plus tôt, Rte pourrait accélérer le passage sur IP des points de comptage.

2.2 Acteurs Marché

Les services d'accès distant aux données seront de la même manière remplacés par une offre simplifiée intégrant un accès via le nouveau portail web et des interfaces d'échanges automatisés aux éléments suivants :

- Données « SPEED » pour lesquelles le propriétaire a fourni une autorisation de transmission de données à l'acteur de marché : injection/soutirage physique calculé par site/code décompte au pas 1min dans un délai inférieur à 30min (si le point de comptage a été passé sous IP),
- Données existantes agrégées et analysées mises en forme,
- Données existantes disponibles en masse.

2.3 Remplacement de la télérelève

Rte a scindé les données relatives à l'énergie active, de celles relatives à l'énergie réactive, cette dernière étant a priori peu utilisée pour du décisionnel.

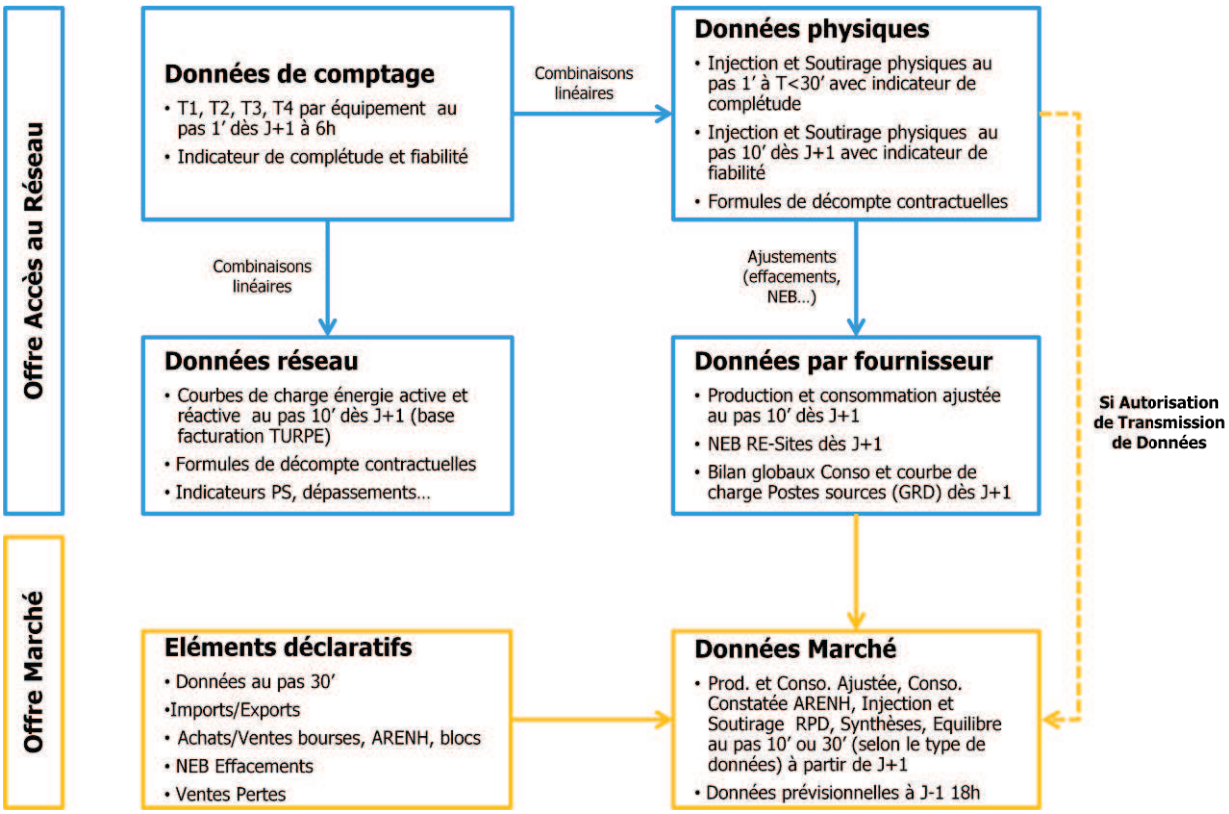
Rte propose de fournir en remplacement de la télérelève pour de l'aide à la décision les données d'injection et soutirage calculées par site au pas 1min dans un délai inférieur à 30min (données « SPEED »), ces données ayant directement de la valeur pour le marché.

Pour des besoins de suivi / pilotage (vérification de la facturation par exemple), Rte propose de fournir les tableaux de charge (T1, T2, T3 et T4) au pas 1min en J+1 à partir de 6h.

A noter que, comme précisé précédemment, le bornier client et le transducteur resteront disponibles pour un accès direct aux données.

2.4 Contenu des services cibles

En synthèse, vous trouverez ci-dessous le contenu des services cibles.



Consistance des données :

- Les données de comptage sont les seules données mesurées, les autres en découlent. Ces dernières seraient mises à disposition sans aucune correction (données brutes) et partiellement validées dès J+1 à 6h.
- Les données réseau sont fournies au point de livraison (notion Rte) et servent à la facturation du TURPE.
- Les données physiques sont fournies à la maille d'un site et correspondent à celles mises à disposition dans un délai inférieur à 30min.
- Les données par fournisseur correspondent aux données physiques individualisées par fournisseur en intégrant les données marché pour chaque fournisseur (effacements, NEB, …)..
- Les données marché correspondent aux données par fournisseur, mais uniquement pour le périmètre de l'acteur de marché concerné.Les données prévisionnelles correspondent aux échanges enregistrés en J-1 par Rte pour l'acteur de marché.
- Les éléments déclaratifs correspondent aux activités des acteurs de marché comme le Responsable d'Equilibre, l'Opérateur d'Effacement, etc….

Offres :

- L'offre Accès au Réseau sera disponible pour les titulaires d'un CART. Rte propose que celle-ci soit entièrement basée sur le TURPE. En effet, l'objectif est d'offrir aux clients

réseau l'opportunité de fournir leurs données au plus proche du temps réel aux acteurs de marché et ainsi stimuler la valeur sur le marché. Les clients ont toutefois fait remarquer en séance qu'ils ne bénéficieront pas tous de suite des données « SPEED », bien que les coûts liés au passage sur IP et intégrés dans le TURPE s'appliqueront à tous. Rte a donc précisé en retour que les investissements associés au déploiement des compteurs sous IP étaient peu importants par rapport à la rénovation du réseau. Rte devra peut-être toutefois réfléchir à une adaptation des offres existantes afin de garantir une certaine équité.

- L'offre Marché sera constituée de l'ensemble des données marché et sera une offre à destination de tous les acteurs de marché (Opérateur d'Effacement, Acteur d'Ajustement, …), et non seulement à destination des Responsables d'Equilibre comme à ce jour. Le découpage et les tarifs associés à cette offre restent toutefois à définir.

Trajectoire de l'évolution des services

Les données « SPEED » seront disponibles dans un premier temps (second semestre 2015) via des échanges automatisés uniquement. Elles seront par la suite disponibles également via le portail web.

Les données liées à l'offre Accès au Réseau seront disponibles via les nouvelles interfaces machine à machine (axe de travail « BIG ») au second semestre 2015, et celles liés à l'offre Marché le seront au premier semestre 2016.

Les fonctionnalités correspondant à l'axe de travail « SMART » seront les dernières à être mises en œuvre (second semestre 2016).

En complément de ces données privées, Markener souhaiterait avoir accès aux données publiques mises à disposition via l'application Eco2mix dans un délai inférieur à 30min en vue de futurs produits marché 15min. Rte doit instruire cette demande, avant de pouvoir fournir des propositions d'évolution.

2.5 Impacts

Afin d'accompagner au mieux les clients, Rte propose de minimiser les impacts en conservant le contenu des fichiers actuels (sémantique) pour éviter des adaptations au niveau des outils d'intégration de données des clients. Et les données seront toujours disponibles au pas 10min à partir de J+1 comme aujourd'hui, ce pas de restitution étant celui utilisé contractuellement.

De plus, les données seront mises à disposition via l'Espace Personnalisé Client, Publication et le mail tant que les clients n'auront pas adaptés leur SI aux nouveaux modes d'accès.

Par ailleurs, les données « SPEED » seront quant à elle uniquement disponibles via les nouveaux modes d'accès (une fois le passage sur IP réalisé). Si le client utilise la télérelève, ceci implique une adaptation de son SI pour récupérer les données « SPEED », ainsi qu'une double chaîne de récupération des données pour les points de comptage passés sur IP et ceux toujours interrogeables via le téléphone (RTC).

Pour finir, le passage sur IP d'un point de comptage ne nécessitera pas de consignation HTB dans le cas général, sauf pour certains cas déjà connus de Rte.

2.6 Gestion du déploiement

Le planning de déploiement des points de comptage sera construit selon des critères de priorité objectifs liés à la puissance moyenne soutirée (mécanismes RE) et aux contraintes géographiques / ingénierie.

Un premier planning prévisionnel à la maille semestrielle sera élaboré, puis des itérations seront réalisées avec tous les clients par leurs chargés d'affaires pour valider le planning de déploiement. En effet, les dates des interventions devront être validées au minimum 3 mois avant.

De manière générale, le passage sur IP ne se fera que sur accord du client et communication préalable aux acteurs de marché (Responsable d'Equilibre notamment).

La planification des points de comptage sera optimisée en prenant en compte l'utilisation de la télérelève afin de minimiser la durée de fonctionnement de la double chaîne de récupération des données (RTC / IP), et en intégrant la totalité des points de comptage d'un site et des éventuels Appareils de Mesures de la Qualité (AMQ).

Par ailleurs, le suivi des interventions sera réalisé avec le chargé d'affaires et la réussite du passage sur IP de chaque site sera validée conjointement après chaque intervention.

3. PROCHAINES ECHEANCES ET ACTIONS

3.1 Prochaines échéances

Réunion du 14 octobre 2014

- Propositions d'évolution retenues
- Impacts sur le cadre technique et contractuel

Réunion de clôture le 28 octobre 2014

- Synthèse des contributions et évolutions retenues
- Planning des prochaines étapes

Rapport de concertation en novembre 2014

- Consultation sur des éléments ciblés

3.2 Action Rte

A la demande d'ERDF, les différentes contributions non mises à disposition à ce jour sur Concerte seront rendues publiques sous condition de l'accord du contributeur.